

AGENT DE PORTAGE DES REPAS ET D'ACCOMPAGNEMENT AU BUS SCOLAIRE (F/H)

Poste permanent à temps non complet – 31,5h / semaine annualisé

Vous aimez autant le contact avec les personnes âgées ou dépendantes qu'avec les enfants ? vous appréciez aussi de travailler en autonomie ? Vous êtes détenteur (-trice) du permis de conduire et à l'aise avec la conduite, quelles que soient les conditions météo? Alors, rejoignez la Mairie de Thyez !

MISSIONS

- **Portage des repas et des livres :**
 - Préparer la tournée selon le planning établi par le CCAS et la médiathèque,
 - Assurer le portage des repas aux bénéficiaires en conduisant le véhicule de la collectivité,
 - Rendre compte de son activité et de ses observations,
 - Nettoyer le véhicule dans le respect des normes d'hygiène.
- **Accompagner les enfants pendant les trajets en bus (transport scolaire)**

PROFIL

Détenteur(-trice) du Permis B, vous savez vous repérer sur le territoire. Vous possédez un sens relationnel qui vous permet d'intervenir auprès des personnes âgées, dépendantes ou handicapées, et serez en capacité de détecter et faire remonter les difficultés. Vous savez également intervenir auprès des enfants sans élever la voix tout en faisant respecter les règles de vie collective. De nature discrète, vous mesurez parfaitement la nécessité de respecter les données confidentielles que vous pouvez être amené(e) à connaître.

Expérimenté(e) en entretien des locaux, vous maîtrisez les techniques de nettoyage et connaissez les règles de base HACCP.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Poste permanent à non temps complet annualisé (moyenne de 31,5h par semaine) en horaires coupés et variables selon les périodes :

- Temps scolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 12h15, de 12h40 à 13h55, de 16h15 à 17h35, les mercredis de 7h30 à 11h45.
- Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45.

Rémunération statutaire + IFSE+ indemnité de résidence + CIA + prime de fin d'année (sous condition d'ancienneté).

Participation mutuelle & prévoyance (contrats labellisés), tickets restaurant, prise en charge des frais de transports publics mensuels (75%), adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Poste à pourvoir mi-octobre

